



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT Régional du Contre La Montre Individuel

Saint-Philippe - Piton Sainte-Rose

Samedi 19 avril 2025

HORAIRES et CATEGORIES

FEMININES U15-U17	14h15 : 1^{er} DEPART (Parking – Route Forestière du Vieux Port du Tremblet RN2) Parcours de 14.200km Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé. Emargement au même endroit que le lieu de Départ !
U17 G	
FEMININES JUNIOR-SENIOR VETERAN VETERANS (+40ans) : ACCESS OU OPEN	13h00 : 1^{er} DEPART (la Mairie de Saint-Philippe - RN2) Parcours de 23.300km Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé. Emargement au même endroit que le lieu de Départ !
ELITE, OPEN 1-2-3	

Itinéraire Championnat Régional CLM Individuel - Saint-Philippe - Piton Sainte-Rose

	KM	Premier partant 36 km/h
DEPART : Mairie de Saint-Philippe - RN2	0	13h00
Îlet aux Palmistes - RN2	4,5	13h06
Takamaka - RN2	6,3	13h12
Le Tremblet - RN2	8,2	13h16
Route des Laves -RN2	10	13h20
Parking Route Forestière du Vieux Port du Tremblet RN2) (Départ FEM U15-U17, U17 G)	16,3	13h29
Indigènes - RN2	20,2	13h36
ARRIVEE : sommet de la montée de Bois-Blanc face au restaurant le Bel Air	23,3	13h39

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route, les consignes d'avant départ, et la propreté de l'itinéraire emprunté.

Les voitures ne doivent pas se garer aux abords de la ligne d'arrivée.

VEHICULE OUVREUR : Interdit.

VEHICULE SUIVEUR : 1 voiture autorisée par coureur, pas de moto.

VEHICULES : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement à l'arbitre avant le départ du coureur.

La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m, feux de croisement).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie U17 G, FEM U15 et FEM U17 les systèmes d'ajouts de guidon, les guidons de triathlète, casque profilé et roues pleines ne sont pas autorisés. Seuls les vélos traditionnels sont autorisés.

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

RAVITAILLEMENT : Interdit

EMARGEMENT : présence et contrôle du coureur 10 min avant son départ.

ENGAGEMENTS : 10€ par coureur, +4€ / dossard si oublié

→ **Votre Dossard FFC 2025 est obligatoire, + 4€ si oublié**

Inscriptions Individuelles obligatoires sur : www.webservices.re

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Date limite d'inscription :

Le jeudi 17 avril 2025 à 12h00.

Le titre de champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

Prix aux coureurs : Pas de grille Fédérale

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie.

ARBITRES : DUDON Karine, CHEFIARE Anthony, DE COTTE Philippe, FURCY Jean-Marie, HENRIETTE Mickaël, ROBERT F Ulysse, LAURET Daniel, GOULJAR Eddy.

Délégué Fédéral : GERMAIN Etienne.

SIGNALEURS : Il est demandé **1 Signaleur** par Club, (Permis Conduire Valide). Son nom sera transmis en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (près de l'emargement) à la Mairie de St-Philippe, auprès de MR CHEFIARE à **12h30** précise.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation Fédérale (FFC).